

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 23 janvier 2020

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille vingt-----

et le 23 janvier -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

16/01/2020

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
16/01/2020

Présents : MM. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE
Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme CUZACQ Geneviève, Mme DESPAX
Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
LANSMANT Sébastien, Mme PLOQUIN Cécile, BETUING Serge, M.
CABANNES Pierre, Mme CARRERE Amandine.

Excusée : Mme DAL BEN Carine,

Absent : M. CASTAY jean-Marc

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Révision des loyers au 1^{er} février 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser les loyers communaux.

Le taux d'augmentation diffère en fonction de la date de signature du bail.

Après information auprès de l'ADIL,

Le Conseil Municipal décide de relever le prix des loyers communaux comme ci-dessous:

NOM DU LOCATAIRE	Date signature bail	Ancien loyer	Taux d'augmentation	Nouveau loyer
CAMPISTRON Monique	01/10/1990	255.63	1.70%.	259.98
LAPORTE Nadyne	01/04/2001	162.53	1.20%	164.49
PALLARES Pierre	15/10/2014	230.73	1.53%	234.27
BERNARDI Dorothee	01/10/2015	204.01	1.53%	207.14

Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 23 janvier 2020.

Le Maire,

